

GUIDE ANTI-ARNAQUES

destiné aux prestataires touristiques de l'Auxois Morvan

PAYS
AUXOIS
MORVAN
infiniment Bourgogne



Le **PETR** et les **Offices de tourisme de l'Auxois Morvan** s'impliquent pour vous aider à identifier les escroqueries visant les prestataires touristiques. Prenez connaissance des 10 points suivants, vous permettant d'**identifier les risques et d'adopter les bonnes parades** !

1) ARNAQUE : faux courriel de l'Office de tourisme

Les pirates exploitent la relation de confiance que vous maintenez avec votre Office de tourisme. Tout courriel, prétendument envoyé par votre Office, vous réclamant un paiement accompagné des « nouvelles coordonnées bancaires » doit être pris avec prudence.

LA SOLUTION : appelez votre Office de tourisme pour vérifier qu'il est bien l'expéditeur de ce courriel. Ses coordonnées sont au dos de ce document.

2) ARNAQUE : fausse réservation

L'escroc prétend vouloir effectuer une réservation pour une durée plus longue qu'à l'accoutumée (2 à 3 semaines) ; il se montre également très arrangeant sur les conditions de location et vous suggère de ne pas suivre la procédure habituelle

de réservation. **Soyez alors attentifs à ces signaux** : vérifiez les coordonnées transmises en effectuant une recherche sur le web avec un copié-collé de l'adresse mail ou du numéro de téléphone du contact. Vous pourriez constater si ce « client » n'utilise pas des coordonnées déjà remarquées sur d'autres arnaques.

3) PARADE : soyez attentifs à l'information qu'on vous communique.

Lorsqu'un échange avec un client ne vous paraît pas naturel, gardez à l'esprit les éléments communiqués par ce « client » : l'escroc s'appuie sur des informations sensibles pour paraître un client légitime. En effet, il construit la personnalité de son avatar par l'exploitation d'informations issues de fuites de données. Cela lui permet de renforcer la crédibilité du personnage derrière lequel il se cache : l'escroc partage alors

certaines informations, comme une date de naissance, pour paraître plus légitime. Pourtant ce type d'information n'est pas utile dans le cas d'une location : **c'est, pour vous, un signal d'alerte supplémentaire.**

4) PARADE : jouez à votre tour au pirate !

Si l'escroc a trouvé des informations exploitables sur Internet, utilisez le web contre lui. En cas de doutes sur une demande de location, effectuez **une recherche avec les informations de contact transmises par votre « client »** ; s'il s'agit d'un escroc, il y a fort à parier qu'il a déjà sollicité d'autres prestataires qui ont signalé l'escroquerie à leur tour.

Ainsi, un simple copié-collé dans un moteur de recherche peut vous éviter bien des déboires.

5) PARADE : effectuez une veille préventive

Pour créer une offre crédible et alléchante, les escrocs copient des photographies de prestations existantes.

Vous pouvez vérifier que vos clichés ne soient pas réutilisés sur d'autres plateformes en effectuant régulièrement une veille préventive.

Utilisez la fonctionnalité de **« Recherche par image »** proposée par certains moteurs de recherche. En examinant la photographie que vous lui soumettez, le moteur de recherche va vous proposer

des résultats de photographies similaires. Vous pourrez alors constater si vos clichés sont copiés sur des offres contrefaites.

6) PARADE : ajoutez un filigrane ou une marque à vos photos.



La mention « Location Dupond »
estampille les clichés envoyés à M. Dupond

Pour assurer la traçabilité de vos documents, vous pouvez ajouter une marque personnalisée ou un filigrane aux clichés présentant votre offre.

L'intérêt de cette mesure préventive est double : d'abord, elle rend la réexploitation frauduleuse de vos clichés plus complexe et ensuite, elle personnalise votre offre avec un symbole reconnaissable. Vous pouvez ainsi ajouter un logo, ou un objet symbolique ou un filigrane à vos envois.

7) PARADE : muscliez vos mots de passe.

Des mots de passe simples et réutilisés facilitent la vie de l'escroc.

Pour créer des mots de passe robustes, vous devez éviter :

- les références faciles à trouver, par exemple le mot de passe « Vercingétorix21150! » à Alise-Sainte-Reine
- le réemploi de mots de passe d'un service à l'autre (le pirate testera tous les accès possibles).

Utilisez des gestionnaires de mots de passe : ces logiciels assurent **la création et l'enregistrement sécurisés de mots de passe robustes**, comme KeePass, Bitwarden ou Dashlane.

8) PLAINTÉ : dénoncez une arnaque



Mon assistance en ligne

Lorsque vous identifiez une tentative de fraude, vous pouvez agir en signalant la tentative d'escroquerie.

Le service « **17Cyber** », accessible à l'adresse www.cybermalveillance.gouv.fr/17cyber vous guide, après un court diagnostic, vers les

démarches à suivre pour dénoncer les faits.

9) PLAINTÉ : déposez en ligne

Malgré toute votre vigilance, l'escroc vous a soutiré de l'argent. Vous devez porter plainte en ligne, via le dispositif de [Traitement Harmonisé des Enquêtes et Signalements pour les E-Escoqueries \(THESEE\)](#).

Ce dispositif, destiné aux particuliers, permet de porter plainte ou de signaler l'infraction en ligne. Les professionnels devront se déplacer au commissariat ou en Gendarmerie.

RASSEMBLEZ les copies et documents attestant de l'arnaque : courriels, SMS, numéro international de compte bancaire (IBAN).

Ces éléments pourront également faciliter les démarches auprès de votre banque, voire le cas échéant, de votre assurance : prévenez la banque au plus tôt pour qu'elle bloque le paiement.

10) PLAINTÉ : et si le délit est physique ?

Si vous êtes victime de vol (portable, voiture, carte bleue, etc.), de cambriolage, de dégradations d'un bien ou d'une escroquerie hors internet, vous pourrez déposer une pré-plainte en ligne sur le site « Plainte en ligne » à l'adresse :

<https://plainte-en-ligne.masecurite.interieur.gouv.fr/>

En conclusion...

Les escrocs tenteront de parvenir à leurs fins par divers moyens. En cas de doute, et avant tout envoi de documents, sollicitez l'avis d'un contact extérieur : Office de tourisme, Gendarmerie, Conseiller numérique France Services, réseau de prestataires...

Ce document vous est remis par votre Office de tourisme. Il est le fruit d'une collaboration entre les Offices de tourisme de l'Auxois Morvan et le PETR du Pays Auxois Morvan.



Coordonnées de mon Office de tourisme

Office de Tourisme des Terres d'Auxois

2 place Gaveau

21140 Semur-en-Auxois

Tél : **03 80 97 05 96**

@ contact@terres-auxois.fr

www.terres-auxois.fr

Ce document a été réalisé par la Mission numérique du PETR du Pays Auxois Morvan. La Mission numérique accompagne les Communautés de communes, les communes et les associations de l'Auxois Morvan dans l'appropriation des usages et dans la sécurisation des environnements numériques.

Alexandre GARDAVOT

Chargé de mission

développement des usages numériques

numerique@auxoismorvan.fr

06 38 38 13 26

www.auxoismorvan.fr

